

# **Safety Data Sheet**

| Address: 1100 Central Industrial Drive, St. Louis, MO 63110  T: 209-587-8370 Numéro d'urgence: CHEMTREC 1-800-423-9400  RUBRIQUE 2: Identification des dangers  Classification de la substance ou du mélange  Classification (GHS): Skin Corr. 1B Eye Dam. 1, Met. Corr. 1  HHNOC 1  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Mentions de danger (GHS)  Mentions de danger (GHS)  Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  Mentions de des des dommages sévères aux voies respiratoires.  Address: 1100 Central Industrial Drive, St. Louis, MO 63110  T: 209-587-8370 Numéro d'urgence: CHEMTREC 1-800-423-9400  Conseils de prudence (GHS)  Neution (GHS):  All GHS  Aution (GHS | Nom du produit: Luster PROFESSIONAL Ultra Silverware Presoak         |  | Fabricant:      | Luster Profe    | ssional              |   |
|--|--|--|-----------------|-----------------|----------------------|---|
| RUBRIQUE 2: Identification des dangers  Classification (6HS): Skin Corr. 18 Eye Dam. 1, Met. Corr. 1  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Mention d'av | ·  |  |                 |                 |                      |   |
| RUBRIQUE 2: Identification des dangers  Classification (els substance ou du mélange  Conseils de prudence (GHS)  HHNOC 1  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Mentions d'avertissement (GHS): Danger  Protogrammes de danger (GHS)  Mentions de danger (GHS)  Mentions de danger (GHS)  Mentions de danger (GHS)  Mentions de danger (GHS)  Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brollures de la peau et des lésions raisporter la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contamminés avant résultiss de save la peau (ou les cheveux). Enlever immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas de avec la peau (ou les cheveux). Enlever immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas de value la peau (ou les cheveux). Enlever immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas de value la peau (ou les cheveux). Enlever immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas de value la peau (ou les cheveux). Enlever immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas de value la peau (ou les cheveux). Enlever immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'inhalation: traisporter la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contamminés avant résultiss de contact avec les veux incer avez précaution à l'eau pendant plusieurs min Enlever les lemitles de contact s'il a victime en porte et si elles peuvent être facile enlevées. Contriuer à nicer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'inhalation: traisporter la personne à l'extrême en porte et si elles peuvent être facile enlevées. Contriuer à nicer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'inhalation: En contract value les veux incer avez précution à la réglementation locale relieve soit au victime en porte et si elles peuvent être facile enlevées. Contriuer à nicer papear in médiatement un centre de l'esu peud a l'édoucher. Laver les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un centre de l'esu pendant au moins 15 minutes. Le cas éché | <u> </u>   |  |                 |                 |                      |   |
| Classification de la substance ou du mélange Classification (GHS): Skin Corr. 18 Eye Dam. 1, Met. Corr. 1  HINNOC 1  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Mention de danger (GHS)  Mention de danger (GHS)  Peut être corrosif pour les métaux Provoque des brûlures de la peau et des lésions coulaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  Peut être corrosif pour les métaux Provoque des brûlures de la peau et des lésions coulaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  Peut être corrosif pour les métaux Provoque des brûlures de la peau et des lésions coulaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  Peut être corrosif pour les métaux Provoque des brûlures de la peau et des lésions contrait de la contrait |  | OUE 2: Ide   |                 |                 |                      |   |
| Classification (GHS): Skin Corr. 18 Eye Dam. 1, Met. Corr. 1  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Mentions d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Mentions de danger (GHS)  Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûtures de la peau et des lésions occulaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  Mentions de des dommages sévères aux voies respiratoires.  Reu être corrosif pour les métaux. Provoque des brûtures de la peau et des lésions occulaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients  RUBRIQUE 4: Premiers soins après contact avec le peau-EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux), enlever immédiatement les vêtements contaminés avant réutilisa doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisand. Provincia de la peau et des lésions of la contract ai à vicine de la contact si à vicine de la contact si à vicine porte et si elles peuvent être facilie enlevées. Continuer à rincer appelier immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/mis stocker dans un récipient résistant à la conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale  RUBRIQUE 4: Premiers soins  RUBRIQUE 4: Premiers soins  RUBRIQUE 4: Premiers soins  RUBRIQUE 4: Premiers soins  RUBRIQUE 4: Premiers soins près contact avec la peau-EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux), enlever immédiatement les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Premiers soins après contact oculaire et ne cas de contact, rincer |  | <u> </u>   |                 |                 |                      |   |
| Mention d'avertissement (GHS): Danger  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  ### Pictogram | <del>-</del>   |  |                 |                 | Conseils de prud     | dence (GHS)                               |
| Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Pictogrammes de danger (GHS)  Mentions de danger (GHS)  Mentions de danger (GHS)  Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  Mentions de danger (GHS)  Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  Mentions de danger (GHS)  Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  Mentions de danger (GHS)  Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Cause des dommages sévères aux voies respiratoires.  RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients de contact si la victime en portecution à l'eau pendant plusieurs min Enlever les lentilles de contact si la victime en portecution à l'eau pendant plusieurs min Enlever les lentilles de contact si la victime en portecution à l'eau pendant plusieurs min Enlever les lentilles de contact si la victime en portecution à l'eau pendant plusieurs min Enlever les lentilles de contact si la victime en portecution à l'eau pendant plusieurs min Enlever les lentilles de contact si la victime en portecution des mundes et de l'eau pendant plusieurs min Enlever les lentilles de contact si la victime en portecution des des des contact avec la victime de l'eau pendant plusieurs min Enlever les lentilles de contact si la victime en portecution des  | LUUNOC 1   |  |                 | uement dans     | le récipient d'origi | ne. Ne pas respirer les poussières ou les |
| Pictogrammes de danger (GHS)    Pictogrammes de danger (GHS)   | Mention d'avertissement (GHS): Danger                                |  |                 |                 | 0                    |   |
| qu'elle attraque les matériaux environnants. En cas d'ingestion: nincer la bouche. N faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas de vac la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement trous les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peu confortablement trespirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peu confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peu confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin et celle seuex rincer personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peu confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin et confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin et confortablement a la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale  **RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients**  **RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients**  **RUBRIQUE 4: Premiers soins**  **RUBRIQUE 4: Premiers soins**  **RUBRIQUE 4: Premiers soins**  **RUBRIQUE 4: Premiers soins**  **Premiers soins après inquestion sur la été ingrée, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médialement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  **Premiers soins après inpastion: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  **RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'inhalation: en cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et  | Pictogrammes de danger (GHS)   |  | I' '            |                 |                      | •   |
| Nom CAS # % Sodium (hydroxyde de) 1310-73-2 6 Potassium (hydroxyde de) 1310-73-2 6 Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éthers monoalkyliques en C10-16, phosphates 68649-29-6 1.13 Triéthanolamine 102-71-6 1  RUBRIQUE 4: Premiers soins Premiers soins après contact avec la peau:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'adoucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Premiers soins après contact oculaire:En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer le lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.  Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais adra quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  | Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau | qu'elle attaque les matériaux environnants. En cas d'ingestion: rincer la bouche. NE PA faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas de cont avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médeci Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale, |                 |                 |                      |   |
| Nom CAS # % Sodium (hydroxyde de) 1310-73-2 6 Potassium (hydroxyde de) 1310-73-2 6 Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éthers monoalkyliques en C10-16, phosphates 68649-29-6 1.13 Triéthanolamine 102-71-6 1  RUBRIQUE 4: Premiers soins Premiers soins après contact avec la peau:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'adoucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Premiers soins après contact oculaire:En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer le lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.  Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais adra quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie   | RUBRIOUE 3: Co   | nmnosition   | /informatio     | n sur les i     | ingrédients          |   |
| Sodium (hydroxyde de)  Potassium (hydroxyde de)  1310-73-2  6  Potassium (hydroxyde de)  1310-58-3  2.25  Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éthers monoalkyliques en C10-16, phosphates  Triéthanolamine  102-71-6  102-71-6  102-71-6  TRUBRIQUE 4: Premiers soins  Premiers soins après contact avec la peau:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'adoucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Premiers soins après contact oculaire:En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer le lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.  Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais adra quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie  |  | Jinposition  |                 |                 | ingredients          | 9/4                                       |
| Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éthers monoalkyliques en C10-16, phosphates  Triéthanolamine  102-71-6  1  RUBRIQUE 4: Premiers soins  Premiers soins après contact avec la peau:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'odoucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Premiers soins après contact oculaire:En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer le lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.  Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais adri quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie  |  |  |                 |                 |                      |   |
| Triéthanolamine  RUBRIQUE 4: Premiers soins  Premiers soins après contact avec la peau:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'adoucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Premiers soins après contact oculaire:En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer le lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.  Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais adra quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie   | Potassium (hydroxyde de) 1310-58-3 2.25                              |  |                 |                 |                      | 2.25                                      |
| RUBRIQUE 4: Premiers soins  Premiers soins après contact avec la peau:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'adoucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Premiers soins après contact oculaire:En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer le lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.  Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais adriquoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie   | 1 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·                              |  |                 |                 | 1.13                 |   |
| Premiers soins après contact avec la peau:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'adoucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Premiers soins après contact oculaire:En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer le lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.  Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais adra quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie  | Triéthanolamine  |  |                 | 71-6            |                      | 1   |
| doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  Premiers soins après contact oculaire:En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer le lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.  Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais adn quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie  |  | RUBRIQUE   | 4: Premiers     | soins           |                      |   |
| lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.  Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais adniquoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie   |  |  |                 |                 |                      | nts contaminés. Rincer la peau à l'eau/se |
| quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Premiers soins après inhalation: En cas d'inhalation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle pe confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie  | •  |  | bondamment av   | ec de l'eau pe  | endant au moins 15   | 5 minutes. Le cas échéant, retirer les    |
| confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie   | quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler | · immédiatemei   | nt un CENTRE AN | ITIPOISON ou    | un médecin           |   |
|  | ·  |  | · ·             | e à l'extérieur | et la maintenir au   | repos dans une position où elle peut      |
| 5.1. Moyens d'extinction 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélanç   | RUBRIQUE   | 5: Mesures   | à prendre e     | en cas d'ir     | ncendie              |   |
|  | 5.1. Moyens d'extinction   |  | 5.2 Dan         | gers partic     | uliers résultant (   | de la substance ou du mélange             |
| Moyens d'extinction appropriés: Traiter pour les matériaux environnants.  Agents d'extinction non appropriés: Aucun connu.  Danger d'incendie: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : c de carbone. Peut aggraver un incendie; comburant.  |  | Danger d'incendie: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut aggraver un incendie; comburant.   |                 |                 |                      |   |
| 5.3. Conseils aux pompiers   |  | 5.3. Conse   | ils aux pompi   | ers             |                      |   |

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Mesures générales: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Pour la rétention: Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié. Procédés de nettoyage: Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

# **RUBRIQUE 7: Manutention et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement: Peut être corrosif pour les métaux.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Mesures d'hygiène: Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Matériaux d'emballage: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

# RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

| 8.1. Paran  | nètres de contrôle         | 8.2. Contrôles de l'exposition   |
|-------------|----------------------------|--|
| Sodium (hy  | droxyde de) (1310-73-2)    | Contrôles techniques appropriés: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension,  |
| ACGIH:      | 2 mg/m³                    | émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.  Protection des mains: Porter des gants appropriés.   |
| OSHA:       | 2 mg/m³                    | Protection oculaire: Porter des Junettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées)  |
| IDLH        | 10 mg/m <sup>3</sup>       | ainsi qu'une protection faciale (écran facial).  |
| NIOSH       | 2 mg/m³                    | Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié.  Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de |
| Potassium ( | (hydroxyde de) (1310-58-3) | l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit   |
| ACGIH:      | 2 mg/m³                    | et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.  |
| OSHA:       | 2 mg/m³                    | Contrôle de l'exposition de l'environnement:Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.  |
| IDLH        | 10 mg/m³                   | Autres informations: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les  |
| NIOSH       | 2 mg/m³                    | mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.   |
| Triéthanola | mine (102-71-6)            | industrielles établies.  |
| ACGIH:      | 5 mg/m³                    |  |
| OSHA:       | Non applicable.            |  |

# **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

| Apparence                                       | Odeur                         | Seuil olfactif              | рН          | Point de<br>fusion             | Point<br>d'ébullition               | Point d'éclair                 | Inflammabilité               | Limites d'explosivité       | Pression de<br>la vapeur       |
|---|-------------------------------|-----------------------------|-------------|--------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| Liquide<br>Limpide<br>Orange                    | Vanille                       | Aucune donnée<br>disponible | 14          | Aucune<br>donnée<br>disponible | 212ºF<br>(100ºC)                    | Aucune<br>donnée<br>disponible | Non<br>inflammable           | Aucune donnée<br>disponible | Aucune<br>donnée<br>disponible |
| Vitesse d'évaporation relative Densité relative |                               | Densité relative            | Solubilité  |                                | Température d'auto-<br>inflammation |                                | Température de décomposition |                             | Viscosité                      |
| Aucune donn                                     | Aucune donnée disponible 1.08 |                             | Aucune donr | née disponible                 | Aucune donr                         | née disponible                 | Aucune                       | e donnée disponible         | Aucune<br>donnée<br>disponible |

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Réactivité: Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Stabilité chimique: Stable dans les conditions normales d'entreposage. Possibilité de réactions dangereuses: Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Conditions à éviter: Chaleur. Matériaux incompatibles. Matières incompatibles: Oxydants forts, acides. Produits de décomposition dangereux: Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

**RUBRIQUE 11: Données toxicologiques** 

| Ultra Silverware Presoak |               | Sodium (hydroxyde de) (1310-73-2 | Potassium (nydroxyde de)<br>(1310-58-3) | Triéthanolamine (102-71-6) |
|--------------------------|---------------|----------------------------------|---|----------------------------|
| DL50 orale rat           | > 2000 mg/kg  | Aucune donnée disponible         | 284 mg/kg                               | 4190 mg/kg                 |
| DL50 cutanée lapin       | > 2000 mg/kg  | 1350 mg/kg                       | Aucune donnée disponible                | > 20 ml/kg                 |
| CL50 inhalation rat      | Aucune donnée | Aucune donnée disponible         | Aucune donnée disponible                | Aucune donnée disponible   |
|                          | disponible    |                                  |   |                            |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles(exposition unique) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Symptômes/lésions après inhalation : Cause des dommages sévères aux voies respiratoires

Symptômes/lésions après contact oculaire: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures

Symptômes/lésions après contact avec la peau: Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques.

Symptômes/lésions après ingestion: Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

| RUBRIQUE 12: Données écologiques  |
|---|
| Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour |
| l'environnement aquatique.  |

# **RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination**

Recommandations pour l'élimination des déchets: Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

| UN   | DOT Désignation officielle pour le transport                                     | Classe | Groupe d'emballage |  |
|--|--|--------|--------------------|--|
| UN1719   | Liquides alkali caustiques, n.s.a. (Hydroxyde de sodium; Hydroxyde de potassium) | 8      | II                 |  |
| UN   | IATA Désignation officielle pour le transport                                    | Classe | Groupe d'emballage |  |
| UN1719 Liquide alkali caustiques, n.s.a. (Hydroxyde de sodium; Hydroxyde de potassium) |  | 8      | II                 |  |
| UN IMDG Désignation officielle pour le transport                                       |  | Classe | Groupe d'emballage |  |
| UN1719 Liquide alkali caustiques, n.s.a. (Hydroxyde de sodium)                         |  | 8      | II                 |  |

# **RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation**

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Susbstances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances). 15.2. Réglementations des Etats - États-Unis

Réglementations nationales ou locales - Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur

| RUBRIQUE 16: Autres renseignements |  |  |  |  |  |  |
|------------------------------------|--|--|--|--|--|--|
| Date de révision: 03/22/2019       |  |  |  |  |  |  |
|                                    | Prepared by: Environmental, Health and Safety Administrator. |  |  |  |  |  |

Clause de non-responsabilité: nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.